

# Association Evolution Spirit

## Ecole d'Arts Martiaux - Saison 2021 / 2022

Nom

Prénom

Date de naissance / /

Taille m

XS S M L XL XXL

Adresse

Code postal  
Ville

Téléphone 1

Adresse mail 1

Téléphone 2

Adresse mail 2

- Le pratiquant (sous l'autorité du tuteur légal pour les personnes mineures) adhère à l'association Evolution Spirit Ecole d'Arts Martiaux. Il s'engage à :**
- prendre connaissance et respecter le règlement intérieur et les statuts de l'association ainsi que toutes les lois qui régissent les Arts Martiaux
  - autoriser le club, pour lui-même, à prendre toute décision médicale d'urgence nécessaire
  - régler la totalité du montant lors de l'inscription suivant les moyens de paiement proposés par l'association
  - vérifier les dates de validité 2020 à la date d'inscription des chèques vacances ANCV, coupons sport ANCV, Chèquier sport et Pass'Sport
  - renouveler la licence FFSPT à chaque saison et avoir pris connaissance de la possibilité d'assurance complémentaire proposée
  - respecter les changements d'horaires, changements de groupes, ou absences ponctuelles de séances pouvant s'effectuer
  - **fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique des Arts Martiaux (Goshin-Système) lors de l'inscription**
  - autoriser l'association Evolution Spirit Ecole d'Arts Martiaux à exploiter son image



### Feuille inscription spécifique ancien adhérent saison 2020-2021 ayant souhaité l'avoir pour la saison 2021-2022

#### Tarif inscription

			1er adhérent	2ème adhérent	3ème adhérent	4ème adhérent
Adhésion annuelle	<input type="checkbox"/>	Groupe 4-6 ans	80 €	80 €	80 €	80 €
		Groupe 7-10 ans	100 €	100 €	100 €	100 €
		Ado / Etudiant	120 €	120 €	120 €	120 €
		Adulte	140 €	140 €	140 €	140 €
	<input type="checkbox"/>	Groupe 7-10 ans	145 €	145 €	145 €	145 €
		Ado / Etudiant	165 €	165 €	165 €	165 €
Adulte		185 €	185 €	185 €	185 €	
FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS Licence		obligatoire	40 €	40 €	40 €	40 €
GOSHIN SYSTÈME Commission Goshin-Système		obligatoire	10 €	10 €	10 €	10 €

Montant total de l'inscription **50 €**

#### Forfait famille

Règlement groupé  Cf montant inscription sur feuille de :

2 membres	- 20 €
3 membres	- 60 €
4 membres	-

soit une réduction de - 10 € par personne  
soit une réduction de - 20 € par personne  
Adhésion la plus coûteuse offerte

Montant après réduction forfait famille

#### Règlement La totalité du montant est à régler lors de l'inscription

<input type="checkbox"/> Facture	Chèques	Quantité	total montant
	Espèces		total montant
Chèquier sport La Tronche		Tronchois entre 6 et 15 ans	15 €
Chèques Vacances ANCV		Quantité	total montant
Coupons Sport ANCV		Quantité	total montant
Pass'Sport Isère		"pack loisir" collégien 50 %	montant
Pass'Sport CNOSF			50 €
Pass'Région AU-R-A		N° Carte lycéen	30 €



#### Comment avez-vous connu notre association ?

- Vos proches   
 Site internet du club   
 Flyer   
 Forum des associations   
 Site internet de la mairie   
 Site internet « La Toile »   
 F.F. Sports Pour Tous   
 Autre

#### L'adhérent(e) est majeur(e)

J'ai lu, j'approuve et je m'engage à respecter les conditions mentionnées sur cette présente feuille d'inscription.

signature

Date / /

#### L'adhérent(e) est mineur(e)

Je soussigné(e),

représentant légal de l'adhérent(e) mineur(e), j'ai lu, j'approuve et je m'engage à respecter les conditions mentionnées sur cette présente feuille d'inscription. J'autorise mon enfant à pratiquer les arts martiaux au sein de l'association.

signature

Date / /

**DEMANDE DE LICENCE PRATIQUANT**

Association ou Structure : .....  
 N° affiliation : .....  
 N° licence (si vous avez déjà été adhérent à la Fédération Française Sports pour Tous) :

Mme  M. Nom .....  
 Nom de naissance ..... Prénom .....  
 Né(e) le ..... Nationalité ..... Catégorie :  -18 ans Né(e) après le 31/12/2003  
 +18 ans Né(e) avant le 01/01/2004  
 Pays de naissance ..... Département de naissance ..... Ville de naissance .....  
 Adresse .....  
 Code Postal ..... Ville ..... Pays .....

Courriel : ..... @ .....  
**RAPPEL** Votre licence Sports pour Tous est 100 % numérique. Votre adresse courriel est donc indispensable pour la recevoir et pour accéder à l'application mobile MON CLUB Sports pour Tous & moi.

Tél. 1 ..... Tél. 2 .....  
 J'accepte de recevoir la newsletter mensuelle :   
 J'accepte que mes coordonnées soient cédées à des partenaires commerciaux :

**DISPOSITIF DU MINISTÈRE DES SPORTS :  
 CONTRÔLE D'HONORABILITÉ  
 DES ENCADRANTS SPORTIFS**  
 Si j'accède à des fonctions d'éducateur sportif et/ou de dirigeant de Club, je dois impérativement souscrire une licence « Cadre Technique » ou « Dirigeant » afin de permettre à l'État de contrôler l'obligation d'honorabilité de tous les éducateurs bénévoles et dirigeants au sens de l'article L212-9 du Code du Sport.

**Activité(s) pratiquée(s)**  
 Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression  Arts Énergétiques  Activités de Pleine Nature  
 Jeux d'Opposition  Jeux Sportifs  Activités Aquatiques  
 Activité(s) précise(s) : .....

**aiaac NOTICE D'INFORMATION ASSURANCE 2021 / 2022**  
 (Résumé des contrats MMA n° 127.127.801 et MMA Assistance n° 100.436 – document non contractuel)



La licence vous assure uniquement pendant la pratique des sports de la Fédération, dans tous les Clubs Sports pour Tous :  
 1/ contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers (garantie Responsabilité Civile obligatoire) ;  
 2/ contre les conséquences pécuniaires des dommages corporels dont vous êtes victime (garanties Accident Corporel facultatives).

**SELON L'OPTION CHOISIE, VOUS BÉNÉFICIEZ DES GARANTIES CI-DESSOUS :**

Accidents Corporels	Garantie de base Pratiquant (comprise dans la licence)	GARANTIES OPTIONS COMPLÉMENTAIRES	
		Option 1	Option 2
<b>Décès</b>	12 500 €	30 000 €	45 000 €
<b>Invalidité Permanente</b>	25 000 € <small>Capital réduit selon le taux d'invalidité</small>	45 000 € <small>Capital réduit selon le taux d'invalidité</small>	76 000 € <small>Capital réduit selon le taux d'invalidité</small>
<b>Frais médicaux/pharma/ chirurgicaux</b>	Forfait 760 € <small>Par sinistre, dans la limite des frais justifiés, après intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances</small>	Forfait 1 500 €	Forfait 1 500 €
<b>Hospitalisation</b>	Prise en charge intégrale du forfait hospitalier		
<b>Soins dentaires et prothèses</b>	150 € <small>Montant maximum par dent, dans la limite des frais réels, hors intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances</small>	300 €	450 €
<b>Optique</b>	150 € <small>Montant maximum par sinistre et par équipement, hors intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances</small>	300 €	450 €
<b>Indemnités journalières Allocations quotidiennes (franchise 5 jours) Frais de remise à niveau scolaire</b>	Néant	30 € <small>Par jour avec un maximum de 365 jours sur justificatif de pertes réelles nettes de revenu</small>	45 €
<b>MMA ASSISTANCE</b>	Rapatriement ou transport sanitaire - Frais médicaux à l'étranger : 30 000 €		

**⚠ Les garanties souscrites prennent effet le jour où vous avez effectué l'ensemble des formalités d'adhésion à la licence et réglé la totalité des sommes dues à ce titre.**

J'atteste avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du Code du Sport). Dans ce cadre, je déclare avoir pris connaissance et compris les modalités d'assurance présentées dans la notice d'information assurance consultable depuis le site Internet fédéral, rubrique « Nos services > Assurance » et auprès de mon Club.  
 La souscription d'une option complémentaire 1 à 25 € TTC ou 2 à 35 € TTC se fait à l'aide du bulletin d'adhésion à remplir directement en ligne depuis le site Internet fédéral, rubrique « Nos services > Assurance » (paiement en ligne via CB).

J'ai pris note de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel facultatives proposées avec ma licence. Le prix de la garantie de base comprise dans ma licence est de 0,23 € TTC, je peux ne pas y adhérer et le signifier par écrit auprès de mon Club à l'aide du formulaire de refus d'assurance prévu à cet effet.

Signature obligatoire du Président de l'Association ou du dirigeant de la Structure

Le soussigné déclare sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts.

Date et signature obligatoire du licencié (ou de son tuteur légal pour les moins de 18 ans)